



Procès-verbal de l'Assemblée générale

Lausanne, le 18 juin 2019

1. Point de situation

Philippe Conus accueille les participants et rappelle à l'attention particulière des nouveaux membres, la genèse des Engagés pour la santé et les objectifs de cette association. Trois assemblées générales plus tard, l'association avance dans le passage des réflexions à l'action. Au terme de l'AG précédente cinq groupes de travail ont été constitués et permettent ainsi, entre les AG, à des petits groupes d'avancer sur des sujets en particulier.

De l'ensemble des réflexions menées à l'occasion du World Café fin 2018, devraient émerger à la fois des actions concrètes (modifications des pratiques) et des actions politiques. A cela s'ajoute (ou de cela découle) un projet de charte ou de manifeste.

Avant de passer la parole aux groupes, Philippe suggère de partager le document "[Développement durable du système de santé](#)" édité par l'Association Suisse des Sciences Médicales (ASSM).

2. GT Manifeste des Engagés pour la santé

Andreina D'Onofrio, membre du GT explique que le groupe était parti du principe d'une charte et se s'est redirigé vers l'idée d'un manifeste avec la volonté qu'il puisse être revendiqué par des citoyens, pas nécessairement des professionnels de la santé. L'idée était que si cette première version est acceptée, elle pourrait être retravaillée.

Discussion entre les membres sur le contenu du manifeste, notamment :

- Mettre les déterminants sociaux dans les valeurs essentielles ;
- Indiquer les droits humains dans la déclaration ;
- Ajouter la question de la prévention ;
- Transparence des coûts mais aussi des intérêts (préciser) ;

Les membres discutent sur le degré de précision que doit atteindre le document et sur sa portée. Ils relèvent notamment l'importance d'inclure le patient dans le cercle des signataires potentiels.

DECISION : Le GT modifie le document en conséquence puis le transmet au Comité, pour validation définitive lors de la prochaine AG.

3. GT Collaboration

Stéphane Cuendoz présente les premières réflexions du GT sur les actions possibles :

- Préparation d'admission et la sortie hospitalière avec une séance interprofessionnelle de concertation avec le patient et ses proches.
- Mettre en place un référent thérapeutique
- Assurer un financement adéquat pour ces actions de coordination
- Développer le smarter medicine
- Décrire les craintes du patient avec les autres professionnels de la santé afin de mieux anticiper ces besoins.
- Partager les incertitudes thérapeutiques avec les autres professionnels de la santé et proposer des alternatives au patient ou à ses proches.

Pour mettre en œuvre ces actions, différents moyens ont été envisagés:

- L'utilisation du Dossier Électronique du Patient (DEP) comme fil rouge
- Mobiliser les patients et soignants au DEP par une formation à son usage et la transcription et l'interprétation des informations qui s'y trouvent.
- L'apport de cette technique doit libérer du temps au profit de l'aspect relationnel.

Ouverture de la discussion. Des membres regrettent que le plan de médication partagé (PMP) n'aie pas été évoqué, d'autres soulignent que la difficulté du DEP c'est que même si les professionnels jouent le jeu et y inscrivent leurs informations, cela ne signifie pas forcément qu'elles seront partagées.

DECISION : Intégrer le plan de médication partagé et le plan de soins partagés comme des sous-éléments du DEP.



Question d'un membre du GT communication au sujet de la notion de case manager : ce groupe s'était penché sur le rôle du médecin traitant et avait avancé la possibilité que des infirmières soient nommées comme référentes dans la coordination, est-ce que la notion de case manager est aussi entendue ainsi par le GT collaboration ?

Stéphane Cuendoz confirme. Le case manager est entendu comme un coordinateur thérapeutique et cela peut être une infirmière.

Autres propositions ou remarques des membres :

- Le problème de la continuité des soins cela existe pour tous les patients : réfléchir aussi aux situations légères, pas uniquement les patients multimorbides ;
- Ajouter un paragraphe spécifique pour la pédiatrie.

Discussion dans la salle sur la manière dont le DEP pourrait éviter la répétition d'examens identiques. Cela peut cependant dépendre non pas du professionnel mais de l'institution, qui peut lui imposer ou lui interdire de refaire l'examen. Les membres s'interrogent sur la manière de développer des incitatifs allant dans le sens d'une meilleure collaboration.

Les membres recommandent la lecture d'un article dans Le Temps signé par Thierry Weber et intitulé : [La pratique de la médecine va vivre une révolution](#).

4. GT Communication

Camille-Angelo Aglione prend la parole et indique que le GT s'est réuni une première fois. La rencontre a donné lieu à un brainstorming tout à fait intéressant et permis de faire émerger quelques premières pistes d'action pour intensifier et améliorer la communication entre les professionnels et les patients.

Les écoles ont été évoquées comme lieu intéressant pour mobiliser. Non pas auprès des enfants mais auprès des parents.

Les membres évoquent l'association [VaudFamille](#) comme une piste à explorer.

5. Point de discussion

Brigitte Crottaz indique que des politiciens au niveau national lui ont demandé la position des Engagés pour la santé sur un dossier ou l'autre. Pour que l'association soit en mesure de prendre position publiquement, il serait pertinent de suivre (monitoring/veille) les objets fédéraux et cantonaux en cours et ayant trait à la santé. Elle évoque notamment trois projets actuellement en cours : La protection des eaux et l'interdiction des pesticides ; Le deuxième train de mesures pour juguler les coûts de la santé ; Le contre-projet à l'initiative pour des soins infirmiers forts.

DECISION : Préparer la liste et la soumettre lors de la prochaine AG

Philippe Conus se demande s'il ne serait pas pertinent de profiter des fédérales pour visibiliser l'association et ses actions. Les membres suggèrent de faire signer le manifeste.

Le président s'interroge également sur le « coming-out » de l'association, tant sur la forme que sur le planning. Trois éléments sont amenés lors de la discussion avec les membres :

- Organiser une conférence de presse ;
- Éventuellement synchroniser avec la période de l'annonce des primes d'assurances maladie ;
- Faire une liste des associations professionnelles ; de branche ou d'intérêts à contacter.

Les membres demandent également quelques mise à jour sur le site, notamment :

- Liste des objets politiques pertinents en cours de consultation ou prochainement au vote ;
- Liste des GT et membres.

Les membres évoquent enfin l'opportunité de créer un mouvement populaire autour de certaines valeurs (une sorte d'assemblée citoyenne). Une réserve toutefois : cela ne doit pas être top down.

FIN DE LA SEANCE

DATE DES PROCHAINES AG (19h-21h30 à Lausanne): Mercredi 4 septembre ; Mardi 26 novembre